



DECLARATION DE LA GT EDUC'ACTION

A LA CAPA DU 2 JUILLET 2018

Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPA,

Après la casse du code du travail, le gouvernement entreprend une politique de démolition des services publics. En plus de la promesse du président Macron de supprimer 120000 postes de fonctionnaires, un nouveau cap avait été franchi avec la préconisation d'un plan de départs volontaires dans la Fonction publique et le recours massif aux non-titulaires. C'est à présent la fin du paritarisme et la généralisation de la rémunération au « mérite » qui sont annoncés.

En votant contre le PPCR la CGT Educ'action avait montré son opposition à une dérive dans la gestion de la carrière des personnels qui met en avant le parcours individuel de l'agent. Si les promesses de revalorisation salariale avaient été tenues, cela n'aurait, de toute façon, pas compensé la baisse du pouvoir d'achat de ces quinze dernières années. En reconduisant le gel du point d'indice le gouvernement maintient les enseignants français parmi les plus mal payés de l'OCDE et apporte la preuve que ce PPCR n'est qu'un marché de dupes.

Ce soir, à l'issue de cette CAPA, et malgré un report, nous ne pourrions annoncer aucune promotion « ferme » au grade de la Hors-Classe à nos collègues car le Ministère n'a toujours pas daigné signifier aux rectorats les contingents de personnels à promouvoir. Pourtant, nous communiquerons à destination de nos collègues pour leur donner tous les éléments en notre possession. Nous aurons, certes, bien du mal à expliquer à chacun pourquoi untel a été proposé pour la promotion, et pourquoi un autre ne l'a pas été, au regard du caractère peu discriminant du barème et des multiples critères pris en compte qui n'y figurent pas. Nous le ferons car nous sommes ici réunis en Commission Paritaire et qu'il n'y existe aucun rapport de subordination entre l'administration et les représentants des personnels.

Rappelons au passage que, les avis émis cette année par la rectrice sur la valeur professionnelle des agents, sont définitifs et les suivront tout le reste de leur carrière dans le grade. Nous ne sommes pas sûrs que l'ensemble des évaluateurs aient eu conscience de ce point lorsqu'ils ont émis les différents avis.

Nul ne peut ignorer l'importance du passage à la Hors-Classe pour nos collègues, au regard de son impact sur leurs salaires et le calcul de leurs retraites. L'attitude de l'administration à cette occasion montre le peu de considération que le gouvernement a pour les représentants des personnels et les personnels eux mêmes.

La CGT Educ'action revendique :

- **Une grille salariale en adéquation avec le niveau exigé de qualification à la titularisation**
- **Une intégration de l'ensemble des primes et indemnités dans le traitement indiciaire afin qu'il puisse être pris en compte dans le calcul de la pension**
- **Une augmentation immédiate pour tous les personnels de 400 €, pour compenser en partie la perte de pouvoir d'achat subie par les personnels depuis de nombreuses années**
- **L'indexation de la valeur du point d'indice au minimum sur l'indice des prix à la consommation.**
- **Un seul grade par corps réparti sur 20 échelons maximum. La CGT Educ'action demande donc la suppression de la hors-classe, de la classe exceptionnelle et de tout grade à accès fonctionnel**

Bien sur, nous tenons à remercier les personnels du Rectorat pour le travail et la qualité des documents fournis ainsi que pour leur disponibilité avec les élu·e·s et les enseignants qui les sollicitent.

La CGT Educ'action
A Dijon le 2 Juillet 2018